



Comité technique local du 16/10/17

COMPTE RENDU

4 points à l'ordre du jour et une vingtaine de questions diverses !! Rappelons que notre temps est divisé par 2 pour la préparation et notre compte rendu depuis le CTL du 20/04/2017.

En réponse aux liminaires de la CGT (à retrouver sur notre site local) et Solidaires, **le directeur précisera : « Ma mission n'est pas de faire baisser le taux de grévistes même si c'est un baromètre ».**

Concernant le Rifseep (la prime au mérite) et la fin du déroulement de carrière, le directeur pense qu'il y a des choses plus importantes ...

Concernant la mise en place des CS-RH, les agents du service RH (soit 1 A et 4 B) seront bien touchés par le transfert de leur mission dès 2018. Le CS-RH sera implanté à Montpellier dans d'anciens locaux de l'Insee et regroupera tout l'arc méditerranéen y compris le Vaucluse. **Le service des produits locaux** (soit 1A et 2 B) sera également impacté par des régionalisations. Un prochain CTL, notamment CTL emploi en décembre, abordera le sujet.

Comme toute fusion de service, des suppressions d'emploi sont à prévoir sans parler de l'éloignement de nos services RH !

Sur l'emploi, suite à une question CGT, **M. Quintin** dit savoir ce qui nous attend mais ne pas pouvoir en parler, il laisse sous entendre que ce serait du même niveau que l'année précédente... **Transparence quand tu nous tiens ...**

Enfin M. Quintin n'est **pas choqué par CAP 22** qui prévoit l'abandon de missions publiques ou ses transferts au privé dès l'année prochaine. M. Quintin nous informe qu'il a eu l'accord de l'administration (du ministre) pour poursuivre les fermetures prévues de Couiza et Capendu.

Concernant la proposition par le DG des nouvelles règles de mutation, notre directeur voit ça d'un bon œil rappelant que les affectations au département auraient été très appréciées au Trésor (mais dans un autre contexte de l'emploi et des structures !) même s'il l'avoue lui-même : certains y voyaient une **dérive clientéliste** (c'est bien la direction et ceux qui en détiennent les ficelles qui décidaient sans aucune règle !). Si cela devait se passer ainsi, notre section CGT dénoncera ceux qui en échange de dossiers résolus arbitrairement, mettront de côté la défense de l'intérêt d'autres agents ou de l'ensemble des agents (y compris de fermer les yeux sur

des restructurations) pour satisfaire « les clients » de son syndicat.

1- APRDV sur Narbonne (accueil personnalisé sur RDV).

La direction de l'Aude veut étendre l'APRDV (réception systématique et informatique sur RDV pour toutes questions ne pouvant se résoudre à la banque d'accueil) à tous les centres notamment celui de Narbonne mais également toutes les trésoreries. Ainsi elle présente un bilan des 6 premiers mois sur Limoux et Carcassonne, bilan qu'avait demandé la CGT.

En préambule, nous rappellerons que les RDV ont toujours été pratiqués à la DGFIP et que la nouvelle industrialisation des prises de RDV n'a pas d'autres buts que de tenter de faire diminuer la réception des usagers à l'accueil en général tandis que les usagers sont en difficulté croissante et veulent toujours mieux comprendre l'impôt. **La DGFIP veut déplacer** le contribuable sur la dématérialisation pour qu'il se débrouille tout seul à distance, **le DG n'hésitant pas à citer** des pays où le contribuable n'est plus reçu du tout ... à moins qu'il s'agisse d'un contribuable exceptionnel (comprendons à gros dossier). Nous avons déjà démontré que le tout à distance ne fonctionne pas !

Notre direction a établi un bilan de l'APRDV sur Carcassonne et Limoux dans une réunion du 07 juin avec ... l'encadrement. Sans aucune contradiction, la conclusion est que c'est bien.

Notre réalité est que les agents des SIP qui participent à l'accueil sont fatigués.

Qu'il n'y a pas une journée sur un site ou un incident ne se produise ou que les usagers ne comprennent pas de ne pas être reçus.

Que la direction nous avait présenté grâce au contre-appel par un agent, un taux d'annulation ou résolution des RDV de 30 %, mais qu'il n'est que de 3 %.

Que les temps de saisie d'un RDV sur APRDV est plus long que quand il n'y avait pas ce logiciel et que c'est une perte de temps notamment dans des SIE où le contribuable est en fait reçu directement (avec une saisie au moment du RDV sur aprdv).

Que les contribuables ne prennent pas RDV seuls sur impôts.gouv (0,5%).

Que des services ne répondent plus au téléphone qui n'arrête pas de sonner.

Que le CDC après avoir été à 30 % d'abouti pendant la campagne IR, arrive à 50 % d'appels aboutis sur la campagne des avis TF.

Que des contribuables dépendant de Carcassonne vont à Narbonne faute d'avoir été reçus à Carcassonne. Sur ce sujet, M. Quintin ne trouvera rien d'autre que de dire qu'il vérifierait nos propos **en se déplaçant « en personne » sur Narbonne** et qu'il irait chercher ces contribuables s'il le fallaitpetit moment de fébrilité de la direction dirons-nous, ce qui peut arriver à tout le monde quand on est submergé par le travail ...

Que le paiement dématérialisé obligatoire à partir d'une certaine somme, mobilise des agents (ou service civique !).

Que beaucoup de personnel sont affectés à l'accueil primaire (plus qu'auparavant).

La CGT a aussi fait remarquer que l'outil Ulysse de RDV pour les services hors APRDV n'était pas satisfaisant, et qu'il laissait passer des chevauchements de RDV sur une même plage pour un même service.

La direction s'est même fendue d'un sondage dit

informel oral auprès des usagers qui montreraient leur grande satisfaction sur l'accueil sur RDV. Mais nous n'aurons aucun chiffre, aucun détail des questions posées, du contexte etc ... La direction dit qu'il n'y a pas eu de fiche de signalement depuis le 01.01 que c'est donc bien la preuve que ça va bien.

Autre chiffre un peu limite : la direction écrit dans les documents du CTL le temps d'attente est passé de 1h15 à 20 mns ... Impressionnant ! Mais la direction compare deux choses différentes !! 1h15 c'est la moyenne (d'après la direction) entre l'arrivée de l'utilisateur et son départ après avoir été reçu ; et 20 mns c'est la moyenne entre l'arrivée de l'utilisateur et son accès à la borne d'accueil ! Quelle est la logique de comparaison ?

La direction annonce aussi que le nombre de rdv assis a baissé de 68 % entre 2016 et 2017 (du 11/04 au 07/06). Mais nous avons aussi pu constater que les équipes de réception debout n'ont jamais été aussi fournies !

A propos des **mauvaises odeurs** pour les usagers en réception au SPFE de Carca, la direction dira : « il n'y a qu'à fermer les portes ! »

Bref pour la direction, c'est très positif et elle le propose pour tout le département. **Toutes les OS voteront contre (CGT, FO, Solidaires)**. La direction devra représenter sa copie ultérieurement. Osera-t-elle prendre en compte les remarques des représentants syndicaux dans ses documents, ce qu'elle n'a à ce jour jamais fait ? Suspens

2- ASR : « adaptation » des structures au réseau.

La direction nous représente ce projet à cause de la commune de Rennes le Château.

La commune de Rennes le Château a souhaité rejoindre la communauté Pyrénées Audoises.

Dernière minute ! : la direction vient d'avoir la confirmation que le conseil municipal de la commune de Rennes-le-Château, a décidé de demeurer membre de la CC du LIMOUXIN et a donc renoncé à rejoindre la CC des Pyrénées Audoises.

Le conseil municipal revient donc sur sa délibération initiale du 12 janvier 2017 par laquelle il avait décidé de se retirer de la CC du Limouxin pour rejoindre la CC des Pyrénées Audoises. Ce point ne sera donc pas représenté au CTL de reconvoque suite à notre nouveau vote unanime (CGT, FO, Solidaires) contre les fermetures des trésoreries de Couiza et Capendu.

La direction nous informe que le dégagement des régies de **Couiza** aurait lieu à la poste de Couiza au lieu de la Trésorerie, soit à quelques mètres de la trésorerie s'extasie la direction !

Encore une fois nous n'avons eu aucun chiffre justifiant ces suppressions mais il est vrai que le sujet sera retraité le 09 novembre.

L'occasion de rappeler que nous devons signer la pétition qui circule dans les services contre ces fermetures !

3- Budget (pour info).

La direction fait un point avant la fin de l'année sur le budget de la DDFIP, **un budget toujours à la baisse**.

La CGT demande si les annonces gouvernementales (moins 268 millions pour Bercy dès le budget 2017) auront des conséquences pour nous. **La DDFIP répond que cette année notre département n'aura pas d'abondement** suite à la répartition entre départements qui intervient en fin d'année.

Les frais de déplacements ont baissé de 21 000 €, les

dépenses d'affranchissements de 14 000 € environ puisque clic'esi déplace l'envoi vers une autre structure non départementale.

33 % des crédits informatiques n'ont pas été utilisés. Pourtant le CHS-CT est mis à contribution pour des écrans plats alors que son budget devrait être consacré à la santé, la sécurité et les conditions de travail hors achats informatiques !!

Les dépenses de fourniture ont baissé de 30 % !

Notons l'augmentation significative des frais de justice (huissiers)

Avec toutes ces baisses, la direction est donc optimiste pour la fin de l'année.

4- Questions diverses (non exhaustif).

- La question de Narbonne agglomération a été soulevée. Son déménagement est dans l'état « réflexion ». Si ça pose des problèmes d'archives, la direction dit qu'on pourrait « voir du côté de la cantine »...

Caisse commune de Narbonne

Les syndicats ont à nouveau alerté la direction sur les difficultés de tenir une caisse commune et en particulier sur Narbonne.

Les agents de la trésorerie de **Narbonne aggro** n'en peuvent plus et ont saisi l'espace de dialogue la semaine dernière.

Une analyse sera faite et transmise à la direction locale qui devra donner des suites.

- **Parking Carca** : la DDFIP doit faire le point sur les places attribuées par administration, quand ?? **déjà répondu ça à un autre CTL.**

- A Narbonne, déplacement de la salle syndicale demandé, la direction doit voir avec les gestionnaires du site où... **déjà répondu ça à un autre CTL.**

- Autorisations d'absences pour événements familiaux à clarifier, pour les décès par exemple, traitement des agents différent, en fonction des chefs de services et/ou des sites : demande à la direction de faire un rappel des règles aux chefs de services.

- **Formation extincteurs** de quelle durée ? Réponse de la direction... 1/2 journée.

- **Ascenseur Carca** en panne, quand sera-t-il réparé ? Réponse de la direction : en cours car sté de maintenance n'était pas équipée pour détecter les pannes de cette marque,... elle s'est enfin équipée et a commandé les pièces pour réparation.

- Demande de mise en valeur du **registre CHSCT** (en 1ère page et accessible). Réponse de la direction : pas dans l'immédiat car C. BOREL en congés maladie et personne ne sait le faire !!

- Demande à bénéficier d'un 1/4 d'heure supplémentaire pour la **pause déjeuner à Carca** vu l'éloignement de la cantine (et moins 15mns sur la pointeuse). Réponse de la direction : " à voir pour ceux qui mangent réellement à la cantine, mais les chefs de services ne seront pas d'accord...". La direction a la main pour prendre la décision.

Un CTL est reconvoqué le 09/11/2017 concernant les points pour lesquels les OS ont voté contre.

A savoir les points 1, et 2 de ce compte-rendu.

Ce compte rendu n'est pas exhaustif, prenez l'attache de vos élus si vous voulez en savoir plus.

Les agents sont les mieux à même pour décider de tout !

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.